District de Savoie de Football
Commission des Jeunes
B.P. N° 401 – 73004 CHAMBERY Cedex

☐ **U6**
☐ **U7**

SAISON 2019/2020

SECTEUR	☐ **OUEST**	☐ **EST**

Nom du coordinateur		Mise en place des jeux	OUI NON	
Date		Lieu du plateau		
Nom de l'éducateur du club recevant		Nombre d'équipes constituées	U6 :	U7 :

REMARQUES :

Rappel des lois du jeu :

- Années d'âge : joueurs nés en 2014 (U6) et 2013 (U7).
- Pratique à 4 contre 4 pour les U7 et 3 contre 3 pour les U6.
- Arbitrage éducatif : régulations de la part des éducateurs depuis l'extérieur du terrain.
- Durée des rencontres et des jeux : 6 séquences de 8 minutes.
- Déroulement du plateau : défi motricité - match - match - défi technique - match - match.
- Relance protégée dans la zone des 8 mètres sur toutes les remises en jeu du gardien de but (pas d'adversaires dans la zone des 8 mètres, tant qu'un partenaire du GB n'a pas touché le ballon).
- Remises en jeu sur une passe (ballon au sol) ou en conduite de balle.
- Les adversaires sont situés à 4 mètres sur toutes les remises en jeu.

CLUBS PRESENTS	FEUILLE D'EFFECTIFS	NOMBRE D'EQUIPES **U6**		NOMBRE D'EQUIPES **U7**	
	OUI / NON	PREVUES	PRESENTES	PREVUES	PRESENTES

Le Club recevant a la charge de renvoyer la présente feuille ainsi que les feuilles d'effectifs de l'ensemble des clubs présents sur le plateau, dans les 72H, au District de Savoie de Football.